

CONTRAT D'ENGAGEMENT ANNEE 2022/2023

Entre l'adhérent de l'association Bon Amappétit, sise à Vélizy-Villacoublay et l'éleveur :

Nom :.....	La ferme à tout bout de champ
Prénom :.....	Antoine Ponton & Marion Lemonnier
Adresse :.....	La Giraudière
.....	53600 St Georges sur Erve
Tél :.....	02.43.69.26.87 // 06.15.77.51.42
Courriel :.....@.....	fermeatoutboutdechamp@mailo.com

Les signataires du présent contrat s'engagent à respecter les principes et les engagements définis dans la charte des AMAP (disponible auprès de l'association ou sur le site du réseau AMAP en Ile de France).

1° Engagements de l'adhérent

- Adhérer à l'association Bon Amappétit pour participer à la concrétisation de ses objectifs (les statuts de l'association sont disponibles sur le site Internet <https://bonamappetit.fr/index.php/nos-statuts> ou sur demande auprès de la secrétaire de l'association).
- Le présent contrat est souscrit pour la durée d'une année.
- Préfinancer la production.
- Le souscripteur présente un intérêt pour la vie de la ferme, notamment par le site Internet : <http://fermeatoutboutdechamp.fr/>
- Venir chercher son colis sur le lieu de distribution défini au préalable. L'association s'engage à informer les adhérents concernés en temps et en heure.
- En cas d'absence ou d'impossibilité ponctuelle à venir chercher son colis, il est à la charge de l'adhérent-souscripteur de s'organiser avec un autre membre de l'association pour que le colis puisse être récupéré.

2° Engagements de l'éleveur

- L'éleveur s'engage à un maximum de transparence sur ses prix et sur ses méthodes de travail. Il propose une journée à la ferme pour les amapiens. Il est disponible pour répondre aux questions des amapiens (mail, téléphone, rencontre,..) et pour participer à la vie de l'association dans la mesure du possible.
- Il s'engage à faire trois livraisons par an :
 - Veau le jeudi 8 décembre 2022
 - Boeuf en avril ou mai 2023
 - Veau septembre 2023
- Les livraisons se font les jeudis soir au lieu de distribution des paniers, de 18h15 à 19h15, au Club House du gymnase Wagner
- Il s'engage à respecter les modalités suivantes pour l'année 2022 et 2023 :

- **Les tarifs :**
Le veau : 21 €/kg en colis de 5 kg soit 105 € le colis.

Le bœuf : 19 €/kg en colis de 5 kg soit 95 € le colis, en colis de 10 kg soit 190 € le colis.

Vente des abats au détail le jour de la livraison

Veau : foie, ris, coeur, rognon, et tête de veau

Bœuf : foie, rognon, coeur, joue

Réservation possible en amont de la livraison, directement auprès de l'éleveur (mail ou téléphone)

- **Composition des colis :**

Attention, cette composition peut varier en fonction de la découpe, du poids, du nombre de colis.

La viande se présente sous vide, par paquet de 2 tranches pour les morceaux à poêler et à l'unité pour les morceaux à cuisson lente. Une date limite de consommation est mentionnée sur chaque paquet. Elle se conserve soit au frigo entre 0 et 2 °C ou soit au congélateur.

Composition d'un colis de 5kg de veau :	Composition d'un colis de 5 kg de bœuf :	Composition d'un colis de 10 kg de bœuf :
<u>morceaux à poêler:</u> 3 à 4 paquets de 2 tranches d'escalope (environ 250 g à 300g le paquet) 1 à 2 paquets de 6 saucisses 2 à 3 paquets de 2 cotes de veau (environ 200g à 300g le paquet) 1 à 2 paquets de tendrons <u>morceaux à cuisson lente:</u> 1 paquet d'osso-bucco (environ 300 à 400g) 1 paquet de collier (pour la blanquette) environ 400 à 800g 2 rôtis de 500 à 800gr environ (noix, filet et/ou épaule)	<u>morceaux à poêler:</u> 1 à 2 tournedos 2 à 3 paquets de 2 pièces type steaks 4 steaks hachés 1 à 2 paquets de 6 saucisses <u>morceaux à cuisson lente:</u> 1 rôti Bourguignon / pot au feu	<u>morceaux à poêler:</u> 1 côte ou 1 fondue (environ 1,5kg) bavette tournedos rumstecks 500g-1 kg de saucisses 500g-1kg de viande hachée <u>morceaux à cuisson lente:</u> 2 rôtis pot au feu bourguignon

3° Engagements communs

Les partenaires s'engagent à partager les aléas naturels ou réglementaires (aléas climatiques, pandémies d'élevages, imprévu lié au transport des animaux, augmentation du prix du carburant, crises sanitaires, confinement, etc...) et à réviser aux besoins le contrat lors d'une réunion spécifique.

L'AMAP donne la possibilité au producteur de se stationner avec son véhicule frigorifique à proximité du point de livraison et de le brancher sur le secteur (220v).

4° Ma commande

Date de livraison	Produit	Prix	Quantité	Total à régler
8 décembre 2022	Veau 5 kg	105€		
Avril mai 2023	Bœuf 5 kg	95€		
Avril mai 2023	Bœuf 10 kg	190€		
Septembre 2023	Veau 5 kg	105€		

5° Modalités de règlement

L'amapien prépare un chèque par livraison (à l'ordre d'Antoine Ponton). Les chèques sont joints au contrat. Les chèques sont remis à l'éleveur pour encaissement lors de la livraison correspondante. Le règlement des abats se fait le jour de la livraison par chèque ou en espèces.

Fait à Velizy-Villacoublay en deux exemplaires le :.....

Signature de l'adhérent :

Signature de l'éleveur :